

DES PROPOSITIONS POUR LES 6 ANS À VENIR

Le Programme de Tresses ensemble !

ÉDITO

Lors du mandat qui s'achève nous avons tenu l'ensemble des promesses faites aux Tressois en 2014. Tant a été fait ensemble... et tant reste à faire. Notre action a été guidée par la volonté de faire de Tresses une commune qui conjugue les avantages de la proximité d'un centre urbain dynamique et ceux d'un village à taille humaine avec ses services, sa vie associative, ses espaces verts et sa qualité de vie.

Nous vous proposons de continuer à travailler ensemble dans l'intérêt de notre village et avons décidé de nous représenter à vos suffrages le 15 mars prochain. Etre élus, c'est être à l'écoute de chacun de vous, dans l'exigence constante de l'intérêt général et de la responsabilité, de l'anticipation et de la gestion du quotidien.

Le 15 mars prochain, vous déciderez de l'avenir de Tresses, de votre avenir. En portant votre voix sur la liste Tresses Ensemble, vous ferez le choix d'un développement harmonieux de la commune garant d'un cadre de vie équilibré et sain.

Christian Soubie sera accompagné d'une équipe dynamique, composée d'autant de femmes que d'hommes, issus de chacun de nos quartiers, volontaires et désireux de s'investir pour la commune. Leurs compétences multiples et leur engagement sincère, seront mis à votre service.

Nous vous présentons ici nos propositions pour le prochain mandat municipal. Elles sont le fruit des débats publics que nous avons eus, des rencontres de terrain, de la vaste enquête en ligne que nous avons menée « si j'étais maire... ». Toutes ces propositions sont réfléchies. Nous savons pouvoir les financer comme nous avons financé toutes les réalisations depuis près de dix ans : sans augmenter les taux des impôts communaux et en s'appuyant sur une qualité comptable rigoureuse dont le Trésor public souligne l'excellence (notée 19,7/20*).

Bien fidèlement,

Christian Soubie et
L'équipe de Tresses Ensemble

* Indice de qualité des comptes locaux (IQCL) –
Direction Générale des Finances Publiques.

Réunion publique
Programme 2020-2026

Judi 20 février 2020 à 19h
Salle de la Fontaine

«Avec les gens de mon village, j'ai appris qu'on pouvait construire, Nos rêves ensemble à notre image et dessiner notre avenir» Yves Duteil

> Faire battre plus fort le cœur de la citoyenneté

- Tresses est un village vivant, accueillant, à l'opposé d'une commune dortoir.

Cela n'est pas le fruit du hasard mais d'un travail ancien et constant pour que s'enracinent et se développent les valeurs démocratiques, le goût des autres.

Nous sommes la seule commune à consacrer l'essentiel du magazine municipal à la libre expression des associations qui sont autant de fenêtres ouvertes vers la découverte, la rencontre, le bien être.

Nous avons multiplié les actions en direction des seniors (par ex. la semaine bleue), en faveur des jeunes (par ex. la boom d'Halloween), en faveur de toute la population (par ex. la fête des associations) etc.*

» Tresses entre au palmarès « ville et village où il fait bon vivre ».

La ville est classée 3^{ème} de sa catégorie en Gironde, 80^{ème} sur l'ensemble du territoire et 1275^{ème} sur les 35 000 communes de France.

Au contraire de points de vue subjectifs, ce résultat est issu d'une analyse de 182 critères officiels fournis par l'Insee, divisés en huit thématiques (éducation, commerces et services, santé, sports et loisirs, solidarité, qualité de vie, transports).

» Tresses prend le plus grand soin de ses aînés.

D'abord en rendant possible le maintien à domicile : aides à l'adaptation du logement, portage de repas et de livres à domicile, transport à la demande, télé assistance...

Ensuite en favorisant les échanges : salle de plain pied mise à la disposition du club de l'âge d'or, organisation de la semaine bleue (une semaine d'activités diverses et gratuites, d'ateliers et de visites en faveur des aînés), repas offert aux plus de 67 ans ou paniers repas distribués à ceux qui ne peuvent y participer...

Enfin en proposant des logements locatifs accessibles à tous et une résidence services pour personnes âgées à deux pas du bourg.

*Voir le document « bilan du mandat 2014-2020 », disponible sur notre site internet et sur simple demande.



Christian SOUBIE

48 ans - Directeur d'hôpital
Chemin de Pétrus



Déborah BEZIN

36 ans - Assistante maternelle
Rue de la Trimouille



Armand BILLET

60 ans - Fonctionnaire territorial
Avenue des 4 vents

> Faire battre plus fort le cœur de la citoyenneté



Natacha DARDAUD

46 ans - Animatrice socioculturelle
Avenue des 3 lieues



Jean-Antoine BISCAICHIPY,

64 ans - Retraité de l'industrie
La Séguinie



Roselyne DIEZ

64 ans - Directrice de crèche à la retraite
Allée du Desclaux

- Nous militons activement pour que s'épanouisse le vivre ensemble et que batte plus fort le cœur de Tresses.

Jamais le village n'a connu autant d'expériences démocratiques concrètes que durant le mandat écoulé : Forum tressois, réunions de concertation, votations populaires, visites du Maire dans tous les quartiers*...

Nous poursuivrons ces innovations et les développerons.

- > Nous créerons un **droit de saisine du conseil municipal par les citoyens**.
- > Nous élargirons la composition du **Forum** tressois pour que les jeunes et les séniors y soient mieux représentés.
- > Nous mettrons en place un **budget participatif** afin que les Tressois décident directement de certains investissements qu'ils jugeront importants.
- > Nous maintiendrons les **commerces et services publics de proximité** (la Gendarmerie, La Poste avec son distributeur automatique de billets, la galerie marchande, le marché...).
- > Nous renforcerons la possibilité de venir en mairie pour les actes administratifs tout en refaisant le site internet et en développant **l'administration numérique**.
- > Nous installerons des **panneaux d'information supplémentaires**
- > Nous mettrons en place un système d'**alerte instantanée** pour relayer les messages urgents (par ex. alerte météo).
- > Nous créerons une **réserve communale de sécurité civile** regroupant les citoyens désireux de participer au soutien et à l'assistance aux populations en cas de crise.

*Voir le document « bilan du mandat 2014-2020 », disponible sur notre site internet et sur simple demande.

Le saviez-vous ?

La Poste est installée dans un bâtiment que lui a fourni la mairie, qui est d'ailleurs propriétaire de l'étage dans lequel sont situés deux logements. Le bâtiment de la Gendarmerie a été construit par la Mairie en 1988. La galerie marchande en revanche est une copropriété privée ; la commune œuvre pour sa dynamisation et son entretien.

Tresses soutient haut le tissu économique.

Les zones d'activité installées le long des avenues de Branne et du Périgord offrent bien davantage d'emplois qu'il n'y a de personnes en âge de travailler sur la commune.

La galerie marchande est une copropriété privée. La ville dispose d'un local qu'elle met à disposition du bar brasserie ; pour permettre à une supérette d'exister elle en a acheté les murs ; elle milite pour que se maintienne une offre commerciale diversifiée ; elle soutient les projets d'animation portés par les commerçants ; elle vient de financer des travaux de remise en état des escaliers et participe également à la propreté des lieux ; elle assure la protection vidéo des espaces publics alentour.

La commune apporte son aide aux commerçants et artisans qui cherchent à se loger.

Le site internet de la commune recense les coordonnées de l'ensemble des acteurs locaux et diffuse régulièrement à tous les Tressois une brochure contenant ces informations.

- Ce vivre ensemble irrigue la citoyenneté, la renforce. Pour nous la citoyenneté est cardinale ; nous avons pris sur Tresses diverses initiatives* comme la cérémonie de citoyenneté et sommes toujours présents lors des cérémonies préfectorales qui honorent un Tressois. L'art de vivre dans la cité est fait de droits et de devoirs. Il nous faut veiller aux deux simultanément.

> Nous accompagnerons la création d'un **café solidaire**, espace associatif de partage, lieu de rencontre et d'échange, créateur de lien social.

> Nous proposerons une aide au financement du **permis de conduire** ou à l'**achat d'un vélo électrique** en échange de temps donné à une association de la commune ou d'une mission d'intérêt général.

*Voir le document « bilan du mandat 2014-2020 », disponible sur notre site internet et sur simple demande.



Gérard CAMY-DEBAT

59 ans - Retraité des transports
Chemin de Fabre



Nathalie FOURNIER

50 ans - Professeur
Lotissement Fontaudin



Michel COUANNAULT

42 ans - Ebéniste
Chemin de Fabre

> Faire battre plus fort le cœur de la citoyenneté



Marie-Josée GAUTRIAUD
64 ans - Retraitée du commerce
Allée des Ombrages



Christian DETRIEUX
64 ans - Retraité de la banque
Les Hauts de Fabre



Catherine LAGEYRE
64 ans - Retraitée du Conseil
Départemental
Chemin de Belle Etoile

- > Nous créerons sur la commune une **Journée citoyenne** bâtie autour d'une action ou d'un chantier d'intérêt communal ; l'occasion de se retrouver tous ensemble dans une démarche porteuse de sens commun.
- > Nous souhaitons **supprimer le fossé numérique** en apportant une aide aux personnes qui rencontrent des difficultés face à internet à travers des séances intergénérationnelles.
- > Nous déploierons dans le centre et près des équipements publics un **réseau wifi** public et gratuit. Nous veillerons à ce que la **fibre optique** arrive partout dans le village.
- > Après avoir favorisé le handisport, nous souhaitons soutenir l'opération Duoday en faveur de **l'insertion des personnes en situation de handicap**.

Qu'est-ce que DuoDay ?

Un employeur accueille, à l'occasion d'une journée nationale, une personne en situation de handicap, en duo avec un professionnel volontaire.

Au programme de cette journée : découverte du métier, participation active, immersion en entreprise.

Cette journée représente une opportunité de rencontre pour changer de regard et, ensemble, dépasser les préjugés.

- Pour favoriser la tranquillité publique nous soutenons la brigade de Gendarmerie ; nous avons désigné un conseiller délégué spécialement chargé de ces questions et avons adhéré à la Maison de Justice et du Droit des Hauts de Garonne (avec la CDC des Coteaux Bordelais) ; nous avons établi un Protocole de sécurité participative citoyenne avec la Gendarmerie et une association de quartier volontaire ; nous avons mis sous alarme les bâtiments publics et installé de la vidéo protection*. Nous proposons de poursuivre ces actions.
- > Nous continuerons de militer pour **agrandir la gendarmerie**.
- > Nous proposerons de **créer une Police municipale**.
- > Nous poursuivrons l'implantation de la **vidéo protection** en partenariat étroit avec la Gendarmerie.
- > Fort d'une expérience réussie, nous accompagnerons les associations de voisins désireux de conclure un **Protocole de sécurité participative citoyenne** avec la Gendarmerie.

*Voir le document « bilan du mandat 2014-2020 », disponible sur notre site internet et sur simple demande.

«Si la nature s'appelle providence, la société doit s'appeler prévoyance.»
Victor HUGO – Les Misérables

> Protéger notre environnement

- Nous sommes engagés pour la préservation de la biodiversité qui assure l'équilibre biologique du territoire. Cela répond à des problématiques environnementales mais aussi humaines (santé publique) et sociales (les personnes les plus fragiles sont les plus exposées au réchauffement climatique et à la dégradation de la qualité de l'air).

Actifs dans la préservation de notre environnement (éco-pâturage, plantations de centaines d'arbres, nichoirs à mésange, à chauve-souris...)*, nous souhaitons accélérer la transition écologique. Relayons les politiques publiques et appuyons les initiatives non institutionnelles. Elles sont particulièrement vivaces. Pour la végétalisation. Pour l'eau. Pour les déchets. Pour l'isolation thermique. Et pour tant d'autres choses encore. Nous savons que les ressources naturelles sont épuisables, notre eau éocène en particulier ; nous devons les économiser.

- > Nous proposons de tendre vers **zéro artificialisation nette de terres**.
- > Nous accompagnerons les **particuliers** dans la transition écologique de leur logement.

Le saviez-vous ?

Grâce à son rejet par évapotranspiration de 450 litres d'eau/ jour, un arbre équivaut à 5 climatiseurs qui tourneraient pendant 20 heures.
20 kg : c'est la quantité de particules présentes dans l'air qu'un arbre adulte peut absorber en un an (Ademe).

- Protéger les arbres et en planter peut nous aider à favoriser la biodiversité, à améliorer la qualité de l'air et à baisser la consommation énergétique*.
- > Nous réaliserons un **plan d'organisation paysagère** pour les 15 ans à venir de nature à préserver les arbres anciens et de première grandeur (15-20 m et plus) et enrichir la palette végétale du village.
- > Nous proposerons à chaque famille qui accueille un enfant un **arbre à planter** au domicile ou dans le domaine public
- > Nous densifierons les **îlots verts** dans les cours des écoles et créerons un espace vert devant la salle de la Fontaine

*Voir le document « bilan du mandat 2014-2020 », disponible sur notre site internet et sur simple demande.



Gérald GARROUSTE

46 ans - Technicien d'atelier
La Clairière



Malika MAHROUNY

44 ans - Secrétaire
Clos de Lémy



Jean-Claude GOUZON

68 ans - Retraité de la formation
Hameau de Perrin

**Hélène MALEJACQ**

33 ans - Chef de service adjoint
Chemin de l'Ancienne Cure

**Michel JOUCREAU**

67 ans - Retraité de la police nationale
Le Lavoir

**Marie MEDVID**

37 ans - Professeur formateur
Le Verger

- Nous disposons de parcs publics remarquables et populaires : parc de la Séguinie, parc Marés, parc de la Mairie dans lesquels des aménagements sont réalisés pour en faire des lieux de détente et de loisirs*.
- > Nous proposerons de créer un **nouveau parc public** dans l'éco quartier Domaine de Gibert,
- > De développer les **accès doux** aux parcs publics.
- > Nous aménagerons et sécuriserons **le cheminement doux** le long de l'avenue du Desclaux.
- > Dans le parc de la **Séguinie** nous proposons de restructurer le parcours de santé, d'ajouter des agrès, une fontaine à eau, une boîte à livres et des toilettes publiques.

-
- Au fil du temps, nous avons doté le village de nombreux bâtiments publics pour accueillir les activités citoyennes. Nous veillons à ce que ces bâtiments soient régulièrement entretenus*.
 - Nous achetons dorénavant une électricité verte.
 - Nous sommes cités en exemple en Gironde pour avoir supprimé les lampadaires globe et avoir installé des leds. Il nous faut ensemble aller plus loin.
 - > Nous proposons que chaque nouvelle construction ou rénovation de bâtiments municipaux utilise des matériaux responsables, **biosourcés** et de provenance locale afin de réduire l'impact du bâti sur les ressources naturelles, comme nous l'avons fait avec la rénovation du presbytère.
 - > Nous mettrons en place un **plan pluriannuel d'entretien** des bâtiments communaux
 - > Nous proposons d'installer des **énergies renouvelables** sur les équipements communaux qui s'y prêtent.

*Voir le document « bilan du mandat 2014-2020 », disponible sur notre site internet et sur simple demande.

- Par-delà les espaces publics, la protection de la biodiversité passe par les actions de proximité. Ensemble dessinons la ville-jardin. La mairie assure dans toute la commune cinq tontes avec ramassage, prestation offerte aux lotissements ; nous avons adopté un fauchage raisonné*.
Dans le parc Marès existe un verger qui sera complété et partagé ; dans les écoles, des jardins pédagogiques.
 - > Nous proposons de **doubler les crédits consacrés à l'entretien des espaces verts et à la propreté.**
 - > Nous proposons de favoriser l'éclosion d'un **jardin pédagogique** dans la résidence services pour personnes âgées ;
 - > d'encourager les citoyens désireux de créer des **vergers ou jardins partagés**, qui ont un rôle de cohésion sociale.
 - > Nous mettrons en place un **plan de pollinisation** : installation de ruches (les abeilles participant à la pollinisation de 80 % des plantes à fleur), création d'un « permis de végétaliser » pour que les riverains puissent s'approprier et fleurir les trottoirs, création d'une grainothèque...
 - > Nous établirons un **plan de lutte contre le moustique tigre**, nouvellement arrivé sur nos coteaux.
- En 2018, seul 1,8% des aliments consommés dans l'aire urbaine de Bordeaux est produit localement. Nous sommes déjà engagés pour faire changer cela*. Par exemple nous soutenons l'association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) qui **favorise l'agriculture paysanne et biologique**. Nous proposons déjà 20% de produits bio à la cantine, offrons un repas bio et un repas végétarien par semaine ; nous avons obtenu le label « **territoire bio engagé** » ; 90% de nos fruits et légumes sont en circuit court. Plusieurs actions supplémentaires peuvent être entreprises :
 - > Nous favorisons les **circuits-courts** ; accentuerons cet objectif.
 - > Nous exigeons des normes de **qualité** à travers le cahier des charges du restaurant scolaire.
 - > Nous fixerons l'objectif **zéro déchet à la cantine** et poursuivrons les actions d'**éducation nutritionnelle auprès des enfants**.
 - > Nous supprimerons le **plastique** à la cantine et dans les manifestations publiques.
 - > Nous fixerons l'objectif de **50% de produits bio en circuit court en 2025**.

*Voir le document « bilan du mandat 2014-2020 », disponible sur notre site internet et sur simple demande.



Philippe LEJEAN

50 ans, - Conseiller commercial
Les Mestives



Marlène MENARD

56 ans - Assistante de direction
Avenue de Mézac



Dominique MOUNEYDIER

66 ans - Retraité de la Poste
Le Lavoir

> Protéger notre environnement

- La protection de l'eau est tout aussi essentielle. Nous entretenons régulièrement les cours d'eau circulant dans le domaine public ; nous préservons les zones humides*. Pour aller plus loin :
 - > Nous continuerons à militer pour que le syndicat du Gua, compétent en la matière, élargisse son intervention aux **rives** situées sur des parcelles dont il n'est pas propriétaire ;
 - > et aménage les **nouveaux bassins d'expansion des crues** que les études recommandent.
-
- Pionniers dans le tri sélectif et la valorisation des déchets*, nous poursuivrons l'engagement.
 - > Nous accueillerons une **nouvelle déchèterie** qui accepte les gravats.
 - > Nous proposerons également une aide à l'achat d'un **composteur**.
 - > Nous **valoriserons les bio déchets**.
 - > Nous accompagnerons la création d'**ateliers de bricolage et de réparation participatifs**, afin de sensibiliser les habitants à l'intérêt écologique et économique de prolonger la durée de vie des produits.



» **Le saviez-vous ?**

La collecte et le traitement des ordures ménagères sont réalisés par le Syndicat de l'Entre-deux-Mers-Ouest pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères (S.E.M.O.C.T.O.M.)
Il réunit 86 communes soit plus de 107 220 habitants. Il décide également des modalités de fonctionnement de la déchèterie.



- Ces vingt dernières années, la population s'accroît d'une cinquantaine de personnes par an, à mesure que les zones constructibles se remplissent. Cela a permis d'accueillir les enfants de Tresses qui demandaient à y rester, d'accompagner la recomposition des familles, de loger les plus fragiles, de proposer un logement adapté aux plus âgés, d'accueillir de nouveaux Tressois.

» **Le saviez-vous ?**

Sur notre territoire, un ménage sur 3 est un couple avec enfant ; près de 10% des familles sont monoparentales (+26% en six ans).

*Voir le document « bilan du mandat 2014-2020 », disponible sur notre site internet et sur simple demande.

➤ **Pour comprendre les décisions d'urbanisme**, il faut se souvenir que la loi a supprimé les dispositifs qui existaient autrefois : le coefficient d'occupation des sols (COS), qui permettait de fixer la surface plancher maximale d'un terrain, est supprimé ; il est désormais interdit d'exiger une surface minimale de terrain pour y édifier une maison ; les règles de lotissements ne peuvent plus subsister après 10 ans etc.

- A Tresses, depuis une quarantaine d'années, nous appliquons une urbanisation éco-responsable qui lutte contre l'étalement urbain et concentre les réseaux divers (eau, assainissement, électricité, fibre).

Les terrains rendus progressivement constructibles sont à présent occupés et nous nous battons chaque jour contre l'appétit féroce des promoteurs. Nous avons inscrit 2/3 du territoire communal en zone non constructible : espaces boisés, prairies, milieux humides, terres agricoles*.

Par notre action volontariste, nous avons créé et faisons vivre la communauté de communes des coteaux bordelais qui nous préserve de toute intégration forcée dans la Métropole.

- > Nous maintiendrons les **2/3 du territoire communal en zone non constructible**.
- > Pour **lutter contre la spéculation** et la rente foncière, nous travaillerons davantage avec l'établissement public foncier de Nouvelle-Aquitaine ainsi qu'avec la Safer pour les espaces agricoles.
- > En achevant les programmes en cours, nous répondrons à **l'exigence légale de 25% de logements sociaux** en 2025 permettant à tous de se loger (2/3 des Tressois y sont éligibles).

➤ **A noter**

Aucun candidat de Tresses Ensemble n'est propriétaire de terrains non constructibles dont il a demandé l'urbanisation.



Victoria MOTARD

61 ans - Ouvrière spécialisée
Rue de Bibonne



Jean-Marc NADAL

50 ans - Chef d'entreprise
Artisan électricien
L'Eglantine



Annie MUREAU-LEBRET

59 ans - Conseillère en assurances
Rés. Les Chênes

*Voir le document « bilan du mandat 2014-2020 », disponible sur notre site internet et sur simple demande.

«L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde»
Nelson MANDELA

> Prioriser les actions éducatives et culturelles

- L'école se situe au cœur des préoccupations parce qu'elle est le premier lieu du quotidien de nos enfants. La place accordée à l'éducation, aux conditions de l'enseignement scolaire et d'accueil des enfants est fondamentale pour leur avenir. Il ne s'est pas passé une année sans que nous réalisions des investissements en faveur des écoles*. Pour aller plus loin :
 - > Nous mènerons à bien la **réhabilitation de l'école maternelle** : 8 classes vastes et lumineuses, une salle d'activités modulable, une isolation de l'ensemble du bâtiment, l'application des préconisations Vigipirate... Cette réhabilitation sera en éco-rénovation (lutte contre la pollution intérieure, utilisation de matériaux sains et durables, isolation thermique optimale).
 - > Nous défendrons pour les enfants de Tresses le libre choix du **collège** de rattachement : futur collège de Fargues-Saint-Hilaire ou collège de Jean-Zay, comme nous avons obtenu le libre choix du **lycée** : futur lycée de Créon ou lycée François Mauriac.



Qui fait quoi ?

La commune est responsable des bâtiments de l'école primaire. Les professeurs décident des activités et sorties scolaires ; la mairie leur apporte toujours son soutien financier (sorties au musée d'Aquitaine, classe verte...). La construction des collèges est de la responsabilité du Département tandis que la Région construit les lycées. La carte scolaire des lycées dépend de l'Education Nationale, celle des collèges du Département.

- Réfléchir à l'école rassemble une multiplicité de problématiques et d'acteurs différents, ce qui requiert une capacité de coordination et de dialogue permanent. C'est grâce à nos actions concertées que nous avons réussi à éviter des fermetures de classe au cours du mandat*. Nous souhaitons poursuivre le travail engagé.
 - > Nous serons toujours **à l'écoute** des représentants des parents ;
 - > attentifs aux débats des **conseils d'école** et du **conseil des élèves**.
 - > Pour la prochaine rentrée, nous questionnerons à nouveau parents et professeurs sur l'installation d'un **horaire décalé** entre la maternelle et l'élémentaire (entrées et sorties d'écoles).

*Voir le document « bilan du mandat 2014-2020 », disponible sur notre site internet et sur simple demande.

- > Nous proposerons au CCAS de venir en aide aux familles pour l'achat des **fournitures** scolaires.
- > Nous proposerons de créer un **conseil municipal des enfants**.
- > Notre **centre de loisirs** installé à La Séguinie sera labellisé **éco responsable**.
- > Nous développerons les activités proposées aux **ados** dans le cadre de l'espace jeunes des coteaux bordelais.
- > Nous proposerons à l'école élémentaire une éducation aux **premiers secours** durant la pause méridienne.
- > Nous favoriserons les projets du type « **Rues aux enfants**, rues pour tous ».



La rue aux enfants est une rue - ou une place - d'habitude ouverte à la circulation motorisée et temporairement fermée pour que les enfants puissent s'exprimer, jouer librement, en toute sécurité et tranquillité. Cela donne l'opportunité à tous de se réapproprier l'espace public autrement, de proposer des animations gratuites et de se questionner sur la place de la voiture.

- Pour faciliter la vie des familles, nous développerons l'administration électronique.
 - > Nous créerons un **espace familles sur le site internet** de la mairie.

- Après avoir installé un abri vélo* nous proposons de tracer des itinéraires de « vélobus » ou de « pédibus » pour que les enfants aillent à l'école à bicyclette ou à pied. Nous accompagnerons les parents qui souhaitent développer ces mobilités.
 - > Nous baliserons des **itinéraires scolaires de vélo et pédibus**.

*Voir le document « bilan du mandat 2014-2020 », disponible sur notre site internet et sur simple demande.



Dominique REYES

68 ans - Retraité des transports
Les Hauts de Tresses



Sylvie PINET

62 ans - Comptable retraitée
Chemin de la Perrière



Emmanuel SURVILA

43 ans - Informaticien
Chemin de la Perrière

- La culture ne sera pas en reste. Elle est une manière collective de vivre le monde. Nous pensons en effet que l'éveil culturel et l'accès de tous à la culture dès le plus jeune âge construit les citoyens de demain capables de se repérer, de comprendre le monde et ainsi d'agir.
- Nous avons toujours veillé à proposer une offre de qualité sur la commune, qu'elle soit portée par les acteurs associatifs ou par la mairie. Nous soutenons fortement l'Adema, les élus de la majorité étant même les seuls à voter une subvention exceptionnelle nécessaire à la survie de l'association en début du mandat qui s'achève. Les locaux municipaux hébergent de nombreuses autres associations culturelles, la dernière accueillie étant le cœur basque Etxekoak.

De la salle de la Fontaine (1983) à la salle de Le Reflet (2020).

La salle de la Fontaine ne permet plus de répondre aux dernières normes d'accessibilité pour les artistes et ses dimensions sont devenues trop petites pour les besoins de la commune.

L'école ne peut plus par exemple accueillir toutes les personnes qui souhaitent participer au loto. Sa configuration ne permet pas non plus d'accueillir les divers spectacles attendus.

C'est pourquoi nous proposons dès 2014 la construction d'une nouvelle salle.

Un jury a été constitué, composé d'associatifs et d'élus, de la majorité et de la minorité ; le projet a été approuvé à l'unanimité.

Situé au cœur du bourg et directement accessible depuis les écoles ce nouveau bâtiment comporte deux salles distinctes séparées par un mur mobile : ainsi deux activités différentes peuvent se dérouler en même temps sans se gêner. Des gradins amovibles permettent d'assurer un confort assis sans réduire la modularité. Un parking de proximité va être réalisé en complément des nombreuses places existant déjà dans le bourg.

La salle Le Reflet est construite sans avoir à augmenter les taux des impôts communaux.

- Nous placerons l'éducation culturelle et artistique au cœur de notre projet de la salle Le Reflet. Elle sera bientôt achevée et accueillera les galas de danse, les spectacles des écoles, les compagnies de théâtre et bien d'autres moments de grâce et de partage.

- > La salle le Reflet sera un lieu d'ouverture culturelle permettant aux Tressois d'accéder à des **œuvres artistiques et des spectacles de qualité** : théâtre, danse, musique, cirque, expositions...
- > Nous proposerons un **projet culturel créateur de lien social**, impliquant la population et les scolaires, offrant des espaces de convivialité (ex : apéros-concert) et permettant aux associations d'y organiser leurs événements, de tisser des liens avec les artistes, de s'enrichir d'autres pratiques.
- > L'accent sera mis sur la **rencontre avec les artistes** avec des propositions d'échanges, d'ateliers, d'expositions... qui se poursuivent au-delà de la représentation. Les structures d'accueil et d'éducation (crèches, écoles, centre de loisirs, RAM...) seront concernées en premier lieu par ces rencontres.

Des partenariats sont d'ores et déjà engagés et permettront à la commune de bénéficier de subventions de fonctionnement.

- > Nous proposerons une vaste palette de spectacles, davantage **participative et diversifiée**.
- > Nous proposerons une **carte blanche aux ados** qui établiront eux-mêmes la programmation.
- > Nous accueillerons l'été un **cinéma de plein air**.
- > Nous proposerons de nombreux spectacles pour **le jeune public**.

*Voir le document « bilan du mandat 2014-2020 », disponible sur notre site internet et sur simple demande.

- Nous souhaitons à présent réhabiliter la maison Adema (dont nous venons d'isoler les combles) : le programme sera construit avec les usagers et pourra comporter une extension donnant sur les terrains de pétanque pour les adeptes de ce sport, une meilleure insonorisation des locaux musicaux, des vestiaires etc.

Dans la salle de la Fontaine nous regrouperons les services de la bibliothèque et de l'annexe multimédias pour faire une médiathèque offrant en un même et vaste lieu, toujours voisin des écoles, l'ensemble des œuvres mis gratuitement à la disposition des Tressois. Les agents seront ainsi regroupés et les horaires offerts à la population élargis.

Cet aménagement permettra également de se conformer aux dernières exigences en matière d'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

- > Nous **réhabiliterons les bâtiments de la salle du Marronnier et de l'Adéma**.
- > Avec la communauté de communes et en concertation avec les assistantes maternelles, nous travaillerons à l'aménagement de la **salle du RAM**.
- > Nous **installerons la Médiathèque** salle de la Fontaine dans un espace vaste et lumineux, de plain-pied.
- > Nous lancerons une concertation sur l'aménagement de la **maison Mares** et des étages du **château de la Séguinie**.

- La culture sportive s'est fortement développée ces dernières années. Nous avons investi dans les équipements et les manifestations*. La salle multisports que nous avons construite accueille déjà plus de 700 pratiquants. Nous vous proposons d'aller plus loin :

- > Nous installerons une **piste d'athlétisme** à Pétrus,
- > ainsi que des **équipements de fitness** de plein air. Ces équipements compléteront le city-stade, le boulodrome et le parcours de santé en libre accès.
- > Nous baliserons de nouveaux **chemins de randonnée**.
- > Au niveau de la communauté de communes, nous défendrons la réalisation d'un **terrain de football synthétique** respectueux de la santé des joueurs (matériau en liège par exemple et non en pneus usés recyclés) et **l'éclairage du terrain d'honneur**.

*Voir le document « bilan du mandat 2014-2020 », disponible sur notre site internet et sur simple demande.



Laurence SEHLI

47 ans - Directrice administrative
Allée Arnaud



Christophe VIANDON

48 ans - Cadre bancaire
Hameau de Fabre



«La rue est le cordon ombilical qui relie l'individu à la société.» Victor HUGO

> Favoriser les mobilités

- Avec l'engorgement de la Métropole, les mobilités sont devenues un enjeu essentiel. Nous avons conduit plusieurs actions* ; il faut aller plus loin. Tenant compte de nos échanges nous agirons dans plusieurs directions. Concernant la circulation automobile
 - > Nous proposons de construire une **aire de co-voiturage** ;
 - > de favoriser l'**autopartage** ;
 - > de créer un **site internet de covoiturage** pour mettre en relation les Tressois ;
 - > et d'installer une **borne de recharge** pour les véhicules électriques dans le cœur du village, les usagers pouvant ainsi fréquenter nos commerces pendant le temps de charge.
 - > Nous défendrons la **ligne 407** qui propose un car toutes les 15 minutes vers Bordeaux centre : il faut augmenter la fréquence aux heures pleines et aux heures creuses ; demander un fonctionnement le samedi également.
 - > Nous continuerons de militer pour **densifier la liaison bus passant par le bourg** afin d'assurer une place aux Tressois.

- Concernant la circulation non motorisée nous avons créé et réhabilité des km de trottoirs et réalisé bien d'autres aménagements* ; nous proposons d'aller plus loin grâce à vos propositions :
 - > Au niveau des **passages piétons** nous proposerons d'installer des **éclairages** alimentés par des panneaux photovoltaïques.
 - > Nous sécuriserons encore davantage et fluidifierons la circulation piétonne sur les trottoirs.
 - > Nous proposerons un **plan vélo**
 - **Sécurisation des circulations cyclistes** ;
 - Extension des **zones 30** ;
 - Multiplication des **arceaux vélos** ;
 - Elargissement de l'aide au **financement d'un vélo électrique**, dispositif que nous avons créé l'an dernier ;
 - Installation de **véloboxes** sécurisées (abris vélos indépendants et entièrement fermés) ;
 - Concertation sur l'opportunité de l'installation d'une **station de vélos en libre-service** ;
 - Mise à disposition d'un **poste de réparation des vélos** en libre-service ;
 - Incitation des **écoliers** à se rendre à l'école à vélo, vélobus ;
 - Développement de l'utilisation du vélo par les agents municipaux dans le cadre de leurs missions.

Le saviez-vous ?

30 min de marche ou de vélo par jour réduisent de 30 % le risque de maladies (cardio-vasculaire, diabète, cancer) - Santé Publique France

La commune, la communauté de communes et le département ont investi dans la voirie tout au long des dernières années*. Nous poursuivons un programme ambitieux pour réhabiliter des routes tout en créant des circulations protégées.

- > Nous poursuivons les investissements de **voirie**.

*Voir le document « bilan du mandat 2014-2020 », disponible sur notre site internet et sur simple demande

- Nous nous engageons à mener à bien ce programme

> Sans augmentation des taux des impôts locaux

- A la lecture du bilan de mandat*, vous avez pu mesurer le nombre et l'ampleur des actions réalisées.

Le programme que nous vous proposons aujourd'hui est issu d'un dialogue citoyen permanent.

Il constitue le socle de l'action future et sera en permanence amendé et enrichi des échanges participatifs. D'autres propositions viendront enrichir ce programme.

Nous avons toujours fait ce que nous avons promis, dit ce que nous faisons et en avons rendu compte.

Vous pouvez compter sur nous pour remplir à nouveau ce contrat passé avec vous.

Alors faites-nous confiance, soutenez-nous !

Les élus de Tresses ont porté la création de la communauté de communes (CDC) à l'aube des années 2000.

Aujourd'hui la CDC compte 8 communes et près de 20 000 habitants, ce qui nous permet de maîtriser notre destin.

Les communes ont transféré à la CDC diverses compétences : la gestion des crèches, du Relais Assistantes Maternelles, des centres de loisirs et de l'espace jeunes (ado) ; la gestion d'un tiers des routes ; le développement économique et les zones d'activité ; l'action sociale avec le portage de repas à domicile et le programme local de l'habitat ainsi que le transport social (CIAS)...

A travers le bulletin de vote des élections municipales, les électeurs tressois désigneront 7 conseillers communautaires.

Le saviez-vous ?

La direction des finances publiques a attribué à notre commune un indice de la qualité de la gestion comptable de notre commune de 19,7. Cet indice, sur 20, rend compte de la bonne ou mauvaise gestion des finances communales.

L'an dernier la moyenne des communes de notre taille était 16,2/20. L'excellent score de Tresses est le fruit d'une gestion quotidienne rigoureuse et transparente.

*Voir le document « bilan du mandat 2014-2020 », disponible sur notre site internet et sur simple demande.

Contactez-nous ! tresses.ensemble@orange.fr ou BP 23 - 33 370 TRESSSES ou 06 32 12 99 53
Facebook : [tresses.ensemble](https://www.facebook.com/tresses.ensemble) - Twitter : [@tressesensemble](https://twitter.com/tressesensemble)
Site internet : tressesensemble.com